



Siège Social - 66 bis, avenue de Villiers-75017-Paris
Tél - 01 42 27 86 80
Web - www.salesiennedeparis.com
Mail - foot@salesiennedeparis.com

Saison 2017 / 2018

Section Football

Stage des vacances De la Toussaint 2017



La Salésienne de Paris organise un stage de football en journée complète d'une durée de 5 jours. Ce stage permet à ses jeunes joueurs d'approfondir leurs acquis en matière de football, grâce au savoir-faire des éducateurs du club.

Dates

Du lundi 23 au vendredi 27 Octobre 2017

Horaires

De 9:30 à 17:00

Le Lieu

Ce stage s'effectuera au Stade de la Porte d'Asnières (6, avenue Brunetière 75017 Paris)

Catégories

- École de football : De U9 (2009) à U11 (2007) - Filles & Garçons
- Préformation : De U12 (2006) à U17 (2001) - Filles & Garçons

Programme d'une Journée Type

9:30 - 10:00 : Accueil	13:00 - 14:00 : Actions éducatives
10:00 - 10:30 : Réveil musculaire	14:00 - 14h30 : Tournoi de penalty
10:30 - 12 :00 : Entraînement	14:30 - 17h00 : Tournoi des champions
12:00 - 12:30 : Jeux de fin de séance	17h00 : Fin de journée
12:30 - 13 :00 : Repas (à prévoir)	

- Une sortie d'une ½ journée prévue dans la semaine

Tarif

140 € pour les 5 jours

L'inscription au stage est validée sous réserve de validation des terrains par la mairie de Paris

Contacts

Mamadou KEITA - Responsable des stages : 07 82 83 15 91

Jonathan Guyomar - Responsable École de Foot : 06 62 33 12 42

Veillez joindre un chèque de 140 € par enfant pour l'inscription au stage et le certificat médical et une photo d'identité pour les personnes n'étant pas adhérente à l'association (vous pouvez déposer votre réponse dans la boîte aux lettres du 66 bis avenue de Villiers 75017 Paris).

Nom :		Photo
Prénom :		
Année de naissance :		
Catégorie :		
Tél. Portable Contact :		
Email Contact :		

Merci de cocher la ou les cases correspondantes à votre ou vos choix :

- En cas d'injoignabilité, j'autorise l'organisateur à donner en mon lieu et ma place, toute autorisation nécessaire pour tout acte opératoire ou d'anesthésie qui serait décidé par le corps médical dans le cas où mon enfant serait victime d'un accident ou d'une maladie aiguë à évolution rapide.
- A la fin de la journée de stage, à défaut de venir personnellement chercher mon enfant, j'autorise : M ou Mme à venir chercher mon enfant.
- J'autorise mon enfant mineur à rentrer chez lui par ses propres moyens.

Je soussigné,

Autorise mon fils / ma fille

A participer au Stage de football du lundi 23 au vendredi 27 octobre 2017.

Fait à Paris, le

Signature :